FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 21.321.323, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 1.841.520 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 683.148.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphes d'observations

1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.

2- La société « SAM » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.
Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.
En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.
En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.
L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.
Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.
Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.
En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.
Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.
Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées

comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation.
  Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale du groupe.

Tunis, le 20 Avril 2022

FINOR

Karim DEROUICHE

Groupe « intérieurs »

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 (Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS

	2021	2020
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	510 797	502 387
Moins : amortissements	(348 553)	(322 313)
	162 244	180 074
Immobilisations corporelles	12 929 063	12 290 777
Moins : amortissements	(6 302 654)	(5 661 725)
	6 626 409	6 629 052
Immobilisations financières	64 466	63 188
Total des actifs immobilisés	6 853 119	6 872 314
Total des actifs non courants	6 853 119	6 872 314
Actifs courants		
Stocks	4 839 247	3 465 424
Moins : Provisions	(8 138)	(7 555)
	4 831 109	3 457 869
Clients et comptes rattachés	6 975 714	6 342 903
Moins : Provisions	(547 281)	(485 966)
	6 428 433	5 856 937
Autres actifs courants	2 359 031	1 918 344
Placements et autres actifs financiers	166 483	161 536
Liquidités et équivalents de liquidités	683 148	2 120 701
Total des actifs courants	14 468 204	13 515 387
Total des actifs	**21 321 323**	**20 387 701**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 (Montants exprimés en dinar tunisien)

	2021	2020
Capitaux propres		
Capital social	5 561 635	5 561 635
Prime d'émission	1 453 040	1 453 040
Réserves	1 367 801	1 270 289
Actions propres	(67 144)	(67 144)
Autres capitaux propres	6 353	10 850
Résultats reportés	2 072 317	2 387 785
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	10 394 002	10 616 455
Résultat consolidé	1 841 520	1 056 402
Total des capitaux propres avant affectation	12 235 522	11 672 857
Intérêts minoritaires	30 413	37 210
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	1 031 606	1 412 048
Provisions	318 028	301 028
Total des passifs non courants	1 349 634	1 713 076
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 966 476	3 971 679
Autres passifs courants	2 633 641	2 270 995
Concours bancaires et autres passifs financiers	1 105 637	721 884
Total des passifs courants	7 705 754	6 964 558
Total des passifs	9 055 388	8 677 634
Total des capitaux propres et passifs	**21 321 323**	**20 387 701**

Groupe « intérieurs »

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	2021	2020
Produits d'exploitation		
Revenus	23 303 969	18 623 420
Autres produits d'exploitation	35 806	55 937
Production immobilisée	7 296	54 098
Total des produits d'exploitation	23 347 071	18 733 455
Charges d'exploitation		
Variation des stocks de produits finis et des encours	(72 466)	(64 635)
Achats consommés	13 914 716	10 511 877
Charges de personnel	3 897 810	3 622 499
Dotations aux amortissements et aux provisions	818 425	1 009 337
Autres charges d'exploitation	2 369 369	2 111 311
Total des charges d'exploitation	20 927 854	17 190 389
Résultat d'exploitation	2 419 217	1 543 066
Charges financières nettes	(199 966)	(243 428)
Produits des placements	19 769	5 318
Autres gains ordinaires	33 423	85 835
Autres pertes ordinaires	(25 119)	(51 324)
Résultat courant des sociétés intégrées	2 247 324	1 339 467
Impôt sur les sociétés	(386 845)	(262 731)
Contribution sociale de solidarité	(25 753)	(16 618)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 834 726	1 060 118
Part revenant aux intérêts minoritaires	6 794	(3 716)
Résultat net revenant à la société consolidante	1 841 520	1 056 402
Résultat par action	**0.332**	**0.217**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 834 726	1 060 118
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et aux résorptions	695 565	892 675
Dotation aux provisions	485 181	437 306
Reprises sur provisions	(362 321)	(320 644)
Amortissement Subventions d'investissement	(4 500)	(4 497)
Plus-values sur cession d'immobilisations	(13 316)	(74 137)
Charges nettes sur cession d'immobilisations	-	-
Variation des :		
Stocks	(1 373 823)	810 666
Créances	(632 811)	(338 067)
Autres actifs	(485 927)	(242 899)
Fournisseurs et comptes rattachés	(4 438)	(223 650)
Autres passifs courants	360 471	966 141
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**498 807**	**2 963 012**
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	**(4 947)**	**(101 536)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition Immo corporelles	(324 510)	(285 839)
Encaissements provenant de la cession Immo corporelles	17 498	83 863
Décaissements affectés à l'acquisition Immo financières	0	-
Encaissements provenant de la cession Immo financières	0	-
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	**(307 012)**	**(201 976)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distribution des dividendes	(1 274 358)	(692 603)
Encaissements suite Aug de capital des filiales	-	50 000
Décaissements suite au rachat d'actions propres	-	(1 038)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	-	-
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	(647 557)	(565 632)
Encaissements des crédits à court terme	400 000	-
Remboursements des crédits à court terme	-	(400 000)
Flux de trésorerie provenant Activités de financement	**(1 521 915)**	**(1 609 273)**
Variation de trésorerie	**(1 335 067)**	**1 050 227**
Trésorerie au début de l'exercice	2 018 215	967 988
Trésorerie à la clôture de l'exercice	683 148	2 018 215

Groupe « intérieurs »

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 (exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2021	2020		2021	2020		2021	2020
Produits d'exploitation	23 339 775	18 679 357	Coût des matières consommées	13 914 716	10 511 877			
Production immobilisée	7 296	54 098						
Production stockée	72 466	64 635						
Production	23 419 537	18 798 090	Achats consommés	13 914 716	10 511 877	Marge sur coût matières	9 504 821	8 286 213
Marge sur coût matières	9 504 821	8 286 213	Autres charges externes	2 170 042	1 946 473	-	-	-
Sous total	9 504 821	8 286 213	Sous total	2 170 042	1 946 473	Valeur ajoutée brute	7 334 779	6 339 740
Valeur ajoutée brute	7 334 779	6 339 740	Impôts et taxes	199 327	164 838	-	-	-
			Charges de personnel	3 897 810	3 622 499	-	-	-
Sous total	7 334 779	6 339 740	Sous total	4 097 137	3 787 337	Excédent brut d'exploitation	3 237 642	2 552 403
Excédent brut d'exploitation	3 237 642	2 552 403	Charges financières nettes	199 966	243 428	-	-	-
Produits des placements	19 769	5 318	Dotations aux amortissements et aux provisions	818 425	1 009 337	-	-	-
Autres gains ordinaires	33 423	85 835	Autres pertes ordinaires	25 119	51 324	-	-	-
			Impôt sur les sociétés	386 845	262 731	-	-	-
			Contribution sociale de solidarité	25 753	16 618	-	-	-
Sous total	3 290 834	2 643 556	Sous total	1 456 108	1 583 438	Résultat des activités ordinaires	1 834 726	1 060 118
-			-			Part des minoritaires	6 794	(3 716)
						Résultat net de l'ensemble consolidé	1 841 520	1 056 402

Groupe « intérieurs »

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	**4 634 696**	**1 453 040**	**463 469**	**15 347**	**800 000**	**4 213**	**(66 106)**	**2 178 791**	**1 814 450**	**11 297 900**
Affectation du résultat de 2019, AGO du 25 juin 2020								1 814 450	(1 814 450)	-
Distribution de dividendes, AGO du 25 juin 2020						2 607		(695 204)		(692 597)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 juin 2020	926 939							(926 939)		-
Rachat d'actions propres							(1 038)			(1 038)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Effet de variation du pourcentage d'intérêt								16 687		16 687
Résultat de l'exercice 2020									1 056 402	1 056 402
Solde au 31 Décembre 2020	**5 561 635**	**1 453 040**	**463 469**	**10 850**	**800 000**	**6 820**	**(67 144)**	**2 387 785**	**1 056 402**	**11 672 857**
Affectation du résultat de 2020, AGO du 18 juin 2021			92 694					963 708	(1 056 402)	-
Distribution de dividendes, AGO du 18 juin 2021						4 818		(1 279 176)		(1 274 358)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Résultat de l'exercice 2021									1 841 520	1 841 520
Solde au 31 Décembre 2021	**5 561 635**	**1 453 040**	**556 163**	**6 353**	**800 000**	**11 638**	**(67 144)**	**2 072 317**	**1 841 520**	**12 235 522**